

## Oléoduc Énergie Est Ltée

---

### Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

#### Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

#### Titre de l'engagement : Échéancier de l'étape de l'ingénierie détaillée

Date de dépôt : 15 avril 2016

---

#### Question P1 :

À quel moment peut-on situer l'étape de l'« ingénierie détaillée » du projet Oléoduc Énergie Est, fréquemment mentionnée dans votre demande de certificat d'utilité publique auprès de l'Office national de l'énergie ? Cette étape est-elle postérieure à l'obtention éventuelle d'un certificat d'utilité public ?

#### Réponse:

L'étape de l'ingénierie détaillée et de la planification de la construction est normalement réalisée en même temps que le processus réglementaire et jusqu'au début de la construction. Cependant, en raison des délais et des incertitudes réglementaires, l'ingénierie détaillée et la planification de la construction ont été mises en suspens. Énergie Est prévoit reprendre ces activités en 2017, selon notre lecture du nouveau calendrier relatif au processus réglementaire.

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

**Titre de l'engagement : Entretien et vérification des vannes de sectionnement**

**Date de dépôt : 15 avril 2016**

---

#### **Question P2 :**

En audience publique, votre porte-parole a mentionné que « [l]es vannes de sectionnement sont testées minimum une fois par six mois » (M. Louis Bergeron, DT8, p. 127).

Pouvez-vous préciser en quoi consistent ces tests et de quelle manière ils sont administrés ? Ces tests sont-ils effectués à partir du centre de contrôle à Calgary ? Procède-t-on à la vérification de l'ensemble des éléments électriques et mécaniques des vannes lors des tests, notamment en procédant à une fermeture complète, à la fois à distance et localement (manuellement) ?

#### **Réponse:**

Les essais et les inspections des vannes de sectionnement sont effectués en conformité avec la procédure opérationnelle de TransCanada intitulée « Valve and valve Operator Inspection for Oil Pipelines ». Selon cette procédure, les vannes de sectionnement sont soumises à une inspection majeure une fois par année civile, avec un intervalle maximum entre les inspections de 18 mois.

Cette inspection est effectuée par un personnel formé à l'entretien des vannes et des opérateurs de vannes, et il comprend les activités suivantes:

- vérification générale de l'état du site incluant la sécurité et la signalisation
- lubrification du siège des vannes
- préparation hivernale des tiges des vannes (Valve stem)
- contrôle et serrage des raccords boulonnés et des connexions électriques
- vérification du signal de commande à distance du centre de contrôle de Calgary « OCC » pour amorcer le mouvement de la vanne
- opération de la vanne via la commande à distance de l'OCC; si le pipeline est en fonction, la fermeture de la vanne est limitée à 20% à 30% du cycle complet; si le pipeline est en arrêt, le cycle complet de la vanne est vérifié (ouvert à fermé à ouvert)

Pendant l'arrêt annuel d'entretien prévu du pipeline, en alternance avec les inspections majeures, l'OCC vérifie séparément le système de commande à distance des vannes. Lors de cet essai, le cycle complet des vannes est exécuté afin de vérifier l'ensemble des systèmes (communication, mécanique et électrique). Advenant un mauvais fonctionnement lors d'un test, un technicien est dépêché immédiatement sur le terrain pour vérifier l'installation.

# Oléoduc Énergie Est Ltée

---

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

#### Titre de l'engagement : Dépenses en contribution aux communautés et en publicité

Date de dépôt : 15 avril 2016

---

#### Question P3 :

Pouvez-vous indiquer, pour les années 2013, 2014 et 2015, de même que pour les premiers mois de 2016, les sommes dépensées au Québec en contributions aux communautés ainsi qu'en publicité dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est ?

#### Réponse:

##### Programme d'investissement communautaire

Pour TransCanada, l'investissement communautaire constitue une contribution volontaire faite au nom de la société en vue de soutenir une entité sans but lucratif, un organisme de bienfaisance enregistré ou une entreprise sociale qui procure une valeur aux collectivités au sein desquelles nous vivons et travaillons. Nos efforts sont orientés autour de trois axes privilégiés : la sécurité, les collectivités et l'environnement.

Les données globales relatives aux investissements communautaires sont comprises dans les Rapports de responsabilité sociale d'entreprise que l'on peut trouver sur le site Internet de TransCanada aux liens suivants :

Rapport CSR 2014 : <http://rapportse.transcanada.com/2014/assets/pdf/TransCanada-Rapport-De-Responsabilite-Sociale-D-Entreprise-2014.pdf>

Rapport CSR 2013 : [http://www.transcanada.com/docs/Our\\_Responsibility/TransCanada-2013-CSR-Report.pdf](http://www.transcanada.com/docs/Our_Responsibility/TransCanada-2013-CSR-Report.pdf)

En 2013, TransCanada a versé plus de 12,7 millions de dollars à plus de 1 600 organismes à but non lucratif partout en Amérique du Nord. En 2014, TransCanada a versé plus de 14,6 millions de dollars à quelque 1 400 organismes à but non lucratif partout en Amérique du Nord. À ce jour, les données du Rapport de responsabilité sociale pour l'année 2015 n'ont pas encore été rendues publiques.

Voici un sommaire pour l'année 2014 (rapport CSR 2014, page 47)

*Chiffres de 2014, en millions*

Investissements communautaires directs seulement (M\$)	14,6
Investissements communautaires, y compris les fonds amassés provenant de sources externes (M\$)	20,6
Investissements en pourcentage des	0,14

---

revenus totaux	
Investissements en pourcentage des profits avant impôts	0,52
Investissements par employé (\$/employé)	2 444
Total des heures de bénévolat enregistrées faites par les employés	11 553
Dons de bienfaisance des employés	0,97

### Investissements communautaires dans le cadre du Projet Oléoduc Énergie Est

En 2014, nous avons investi plus de 550 000 \$ dans des organismes locaux pour appuyer des projets des collectivités touchées par le projet. Nous avons ainsi contribué à améliorer le bien-être des résidents et à protéger la faune et l'environnement.

### Publicité

Depuis le début du développement du projet Oléoduc Énergie Est, différentes campagnes publicitaires nationales et régionales ont été effectuées afin d'informer la population sur le projet et de les inviter à visiter le site Web du projet afin de s'informer davantage.

Différents sujets ont été traités comme par exemple les bénéfices économiques, l'utilisation du pétrole dans la vie de tous les jours ainsi que l'indépendance énergétique. C'est ainsi que des publicités ont été publiées ou diffusées à différentes périodes du développement de projet et ce dès 2013 (automne 2013, automne 2014), dans les grands médias écrits, les médias locaux, ainsi qu'à la télévision et à la radio.

Des publicités annonçant les événements publics d'information et de consultation ont également été effectuées dans les médias écrits et les radios afin d'inviter la population à venir nous rencontrer dans divers événements (portes ouvertes, journées sur la sécurité et les interventions d'urgence). Ces publicités ont été effectuées deux à trois semaines avant l'événement. Ces activités se sont tenues en septembre-octobre 2013; avril, en septembre et décembre 2014; en novembre et décembre 2015 ainsi qu'en février 2016. Quant aux publicités concernant les journées portes ouvertes, elles constituent une obligation réglementaire de l'Office national de l'énergie. Par ailleurs, certaines publicités ont également été diffusées afin de remercier la population d'avoir participé à ces événements.

**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

**Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise**

**Titre de l'engagement : Effet de la chaleur du pétrole sur les récoltes**

**Date de dépôt : 15 avril 2016**

---

**Question P4 :**

À votre connaissance, est-il possible que la chaleur dégagée par le passage de bitume dilué dans un oléoduc souterrain, notamment en raison de la friction, puisse assécher une portion des terres agricoles situées dans son emprise, avec pour conséquence de nuire aux récoltes ? Si oui, dans le cadre du projet Oléoduc Énergie Est, quelles mesures entendez-vous prendre pour contrer ce problème potentiel?

**Réponse:**

Le degré de chaleur dégagé par l'écoulement du bitume dépend d'un nombre important de facteurs, dont la vitesse d'écoulement; l'emplacement précis du pipeline; le temps de l'année; et la température du pétrole à son point d'arrivée. De façon générale, nous pouvons affirmer que la température d'écoulement du pétrole le long du pipeline variera entre 20 et 30 degrés Celsius en hiver et entre 30 et 40 degrés Celsius en été.

En nous basant sur des études antérieures ayant analysé le transfert de chaleur d'un pipeline au sol ambiant, nous n'anticipons pas que l'opération du pipeline puisse entraîner des effets significatifs sur les récoltes ou sur la végétation environnante.

En conséquence, Oléoduc Énergie Est ne croit pas que le pipeline puisse avoir un impact sur le rendement des cultures dans l'emprise.

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

### Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

#### Titre de l'engagement : Statistiques d'arrivage de pétrole brut

Date de dépôt : 15 avril 2016

---

#### Question P8 :

Vous notez «qu'en 2014, les raffineries de l'Est du Canada utilisaient environ 690 000 bpj de pétrole brut »; que « ce pétrole provenait du Canada (21 %) et d'importations (79 %) »; et que « le pétrole utilisé par les raffineries de l'Est du Canada provient principalement des États-Unis, de l'Arabie saoudite, de l'Algérie et d'Iraq ».

Pouvez-vous fournir les statistiques globales d'arrivages de pétrole brut pour les raffineries de l'Est du Canada en 2014 et 2015, de même que pour les premiers mois de 2016, en ventilant les volumes reçus selon leur provenance par pays et en distinguant, dans le cas du Canada, la région de l'Ouest de celle de l'Est?

Pouvez-vous fournir les mêmes statistiques globales, mais cette fois uniquement pour les raffineries québécoises ?

#### Réponse:

Vous trouverez ci-dessous un tableau fournissant les statistiques globales d'arrivages de pétrole brut pour les raffineries de l'est du Canada en 2014 et 2015 selon leur provenance par pays et en distinguant, dans le cas du Canada, la région de l'Ouest de celle de l'Est. Vous noterez que les données pour les premiers mois de l'année 2016 ne sont pas fournies vu que ces informations ne sont pas encore disponibles.

#### Demande en pétrole brut - Est du Canada (milliers de barils par jour)

	2014	2015
<b>Total</b>	<b>690</b>	<b>695</b>

#### Répartition de la demande

##### A. Importation au Québec

Algérie	33	39
Angola	13	10
Azerbaïdjan	8	15
Mexique	20	
Nigeria	5	
Norvège	11	
Royaume-Uni	4	
États-Unis	150	158
Autres	39	32
<b>Total</b>	<b>283</b>	<b>254</b>

**B. Importation - Région Atlantique**

Angola	3	3
Brésil	4	9
Nigeria		9
Venezuela		2
Azerbaïdjan		3
Nicaragua		3
Cameroun	3	
Colombie	3	3
Iraq	49	
Norvège	2	
Arabie Saoudite	71	70
Royaume-Uni		
États-Unis	137	175
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>277</b>

**C. Domestique (Québec seulement)\***

Ouest	40	80
Est	24	4
<b>Total</b>	<b>64</b>	<b>84</b>

\* Les données relatives à la provenance des produits domestiques pour les raffineries de l'Atlantique sont confidentielles et ont été estimées.

Référence : <http://www5.statcan.gc.ca/cimt-cicm/home-accueil?lang=fra>

#### **Question P9 :**

Vous expliquez que « [l]e pétrole brut tiré du BSOC est vendu pour la plupart sur le marché le plus près, soit les États-Unis, une fois les demandes de l'Ouest canadien et de l'Ontario satisfaites. À mesure que l'offre de pétrole brut provenant du BSOC continue de dépasser la capacité d'exportation par pipeline existante et la demande régionale, elle devient enclavée et fait l'objet d'escomptes importants [...] Les importants escomptes consentis sur les prix du pétrole brut domestique sont avantageux du point de vue économique pour les raffineries [...] desservies par pipeline puisqu'ils leur permettent d'acheter des matières premières à moindre coût. [...] Le Projet permettra aux raffineries de l'Est canadien d'avoir accès à des matières premières à un prix inférieur » (PR1.3.1, p. 3-23 et 3-25).

Dans la mesure où le projet Oléoduc Énergie Est permettrait de réduire ou de faire disparaître les escomptes attribuables à l'enclavement de l'offre de pétrole brut provenant du BSOC, le projet pourrait-il, par la même occasion, réduire ou faire disparaître des escomptes dont profiteraient actuellement les raffineries de l'Est canadien ayant accès à du pétrole brut du BSOC via la ligne 9B d'Enbridge ? Si oui, le projet permettrait-il néanmoins à ces raffineries de diminuer leurs coûts d'approvisionnement en pétrole brut ?

#### **Réponse:**

Le pétrole brut provenant du BSOC a été transigé à un prix escompté plus important à cause de la capacité limitée des pipelines. Il y aura toujours un écart de prix relativement au WTI en raison des distances importantes entre le BSOC et les marchés nord-américains principaux, mais cet écart a été rendu encore plus important à cause de la pénurie de capacité pipelinrière qui rend l'offre du brut provenant du BSOC supérieure à la demande des raffineries qui traitent le pétrole lourd.

La capacité de la ligne 9 d'Enbridge de 47,7 m<sup>3</sup>/j (300,000 bpd) est insuffisante pour alimenter la demande de plus de 111,0 m<sup>3</sup>/j (700,000 bpd) des raffineries de l'est du Canada. Les raffineries continuent de s'approvisionner en pétrole importé de pays tels que l'Algérie et l'Arabie Saoudite pour satisfaire leurs besoins malgré les prix plus élevés. Oléoduc Énergie Est augmentera la disponibilité en pétrole brut en provenance du BSOC et permettra aux raffineries de l'est du Canada d'avoir accès à de multiples sources d'approvisionnement, ce qui leur permettra d'optimiser les coûts liés à l'approvisionnement en pétrole brut.

Le différentiel WTI-Brent continuera de fluctuer en fonction de différents facteurs, ce qui aura un impact sur l'incitatif des raffineurs de l'est à s'approvisionner en pétrole de l'ouest. Toutefois, le fait que pétrole brut pourra être expédié dans des marchés extérieurs à partir de St-Jean au Nouveau-Brunswick, procurera un avantage de prix pour les raffineries du Québec et du Nouveau-Brunswick par rapport aux acheteurs internationaux, car il n'y aura aucuns frais de transport par navires.